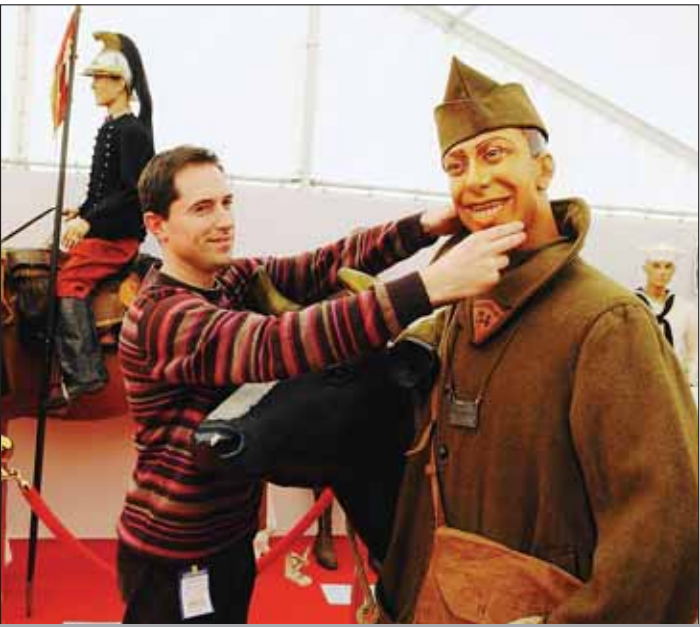


PORTRAIT

S. Chapelain : "mon 1^{er} costume j'avais 11 ans"

► Stéphane Chapelain propose de découvrir gratuitement une partie de ses uniformes au Parc Gautier. / PHOTO A.E.

Qui a dit qu'il fallait être ancien combattant pour apprécier les uniformes de guerres? Certainement pas Stéphane Chapelain! Ce jeune Pertuisien de 37 ans tord le coup à toutes ces idées reçues. "À l'âge de 10 ans, mon oncle, collectionneur de son état, m'a offert une pièce de sa propre collection - un masque à gaz de défense passive -, j'ai été impressionné. De plus, mon père était militaire et nous habitons Verdun", raconte-t-il. Et son histoire ne s'arrête pas là. Il chine dans les vide-greniers, les brocantes, les puces, pour reconstituer un à un les uniformes qui correspondent aux périodes entre 1870 à 1944. "C'est de-

venu maladif et je fais participer tout le monde même ma famille qui vit aux États-Unis", avoue le collectionneur. Il détient actuellement plus d'une centaine d'uniformes. Et à environ 1500€ le costume il aurait été dommage de les laisser dans les cartons. C'est pourquoi, "avec un ami, qui collectionne lui aussi les costumes, nous avons décidé de nous lancer et d'ouvrir un musée à Aix-en-Provence dès 2010." Sur les mannequins présents encore aujourd'hui au Parc Gautier, une dizaine d'uniformes sont exposés sous le nom *Militaria*. Alors n'hésitez pas! ■

E. S.

DE GARDE

POUR NOUS JOINDRE :

Rédaction : Cavaillon
☎ 04 90 78 80 40,
fax : ☎ 04 90 76 22 48 ;
Mail :
cavaillon@laprovence-presse.fr,
Boîte aux lettres
"La Provence" à l'Espace culturel
municipal,
6, place Goudard.
C. Cadot : ☎ 06 09 01 21 32.
C. Gottenkiene :
☎ 06 12 94 54 03.
Pharmacie : De 8 heures à 20
heures pharmacie du Marché
13, place Ferdinand Buisson
☎ 04 90 38 00 20 et après
20 heures, ☎ 04 90 78 58 00.

Médecin : De 8 heures à
23 heures,
☎ 04 90 20 84 84.
Après 23 heures, le 15.
Chirurgien-dentiste :
☎ 04 90 31 43 43.
Kinésithérapeute : Géraldine
Faure-Henriot à Le Thor
☎ 04 90 33 71 78 ou
☎ 06 12 21 31 82.
Infirmiers : Stéphane Falco, Aline
Malarde ☎ 04 90 21 17 16 ou
☎ 04 90 38 49 64.
Gendarmerie : 17 ou
☎ 04 90 38 00 17.
Pompiers : 18 ou
☎ 04 90 21 41 80.
Hôpital : ☎ 04 90 21 34 00.

Rénov'Piscines
Construction - Rénovation - Entretien et produits
Tél. 04 90 75 19 56

- CONSTRUCTION
- TRADI-LINER
- PISCINE prête à plonger (8x4) 14900€ TTC*
- RÉNOVATION TOUS BASSINS

* Garantie décennale

PRÉVENTION / Les trois gendarmes sont présents toute l'année sur le secteur

Une cellule d'experts veille sur le négoce d'antiquités

Par **Émilie Saraf**
cavaillon@laprovence-presse.fr

Hier soir, nous avons contrôlé la totalité des exposants de la Foire et nous avons relevé quelques infractions à la tenue du registre de police", indique l'adjudant Vanderbeke. Ce militaire fait partie de la cellule OVNAAB, Objet de valeurs négociables auprès des antiquaires et des brocanteurs. Leur mission : veiller à ce que les objets revendus par les antiquaires soient "traçables". Pour ce faire, tous les professionnels de la vente d'objets doivent détenir un listing, appelé registre de police, dans lequel sont répertoriés la provenance, le vendeur à qui il a été acheté, son prix et son numéro d'ordre.

"Cela nous permet de vérifier si l'objet en question n'a pas été volé. C'est une protection essentielle pour les brocanteurs et ça évite le recel", ajoute-t-il. Cette cellule existe depuis environ 10 ans sur l'Isle-sur-la Sorgue. Elle travaille en lien étroit avec l'Office central de protection des biens culturels. "Il est parfois arrivé lors d'un contrôle de routine que nous tombions sur des objets volés dans le cadre d'un cambriolage", raconte le gendarme Éric Des-touches. En dehors des périodes de Foires Internationales, ces militaires spécialisés surveillent les marchandises de l'ensemble des boutiques situées dans la ville mais aussi interviennent sur tous les vide-greniers du secteur.



► Durant la Foire, les militaires de la cellule OVNAAB, ont vérifié l'ensemble des documents administratifs des exposants. Quelques procédures sans gravité ont été rédigées. / PHOTO EMILIE SARAF

Grâce à une coopération complète des organisateurs de la Foire, les trois gendarmes ont accès avant même l'événement aux noms des exposants. "Les professionnels qui n'ont rien à se reprocher sont heureux de nous voir, car notre intervention garantie la crédibilité de leur profession. Mais nous sommes aussi présents pour répondre à toutes leurs questions ou interrogations sur la législation. Nous ne sommes pas simplement voués à faire de la répression", précisent les militaires. Durant la Foire quelques procédures ont été dressées mais rien d'alarmant, "99.9 % des brocanteurs sont de bonne foi." ■

CE QUE DIT LA LOI

Le commerce d'objets de valeurs négociables est largement encadré par la loi. Les professionnels doivent être inscrits au registre du commerce et sociétés, posséder un numéro de Kbis et avoir un récépissé de vendeur d'objet mobilier. Ensuite, ces derniers doivent tenir strictement un registre de police dans lequel sont indiquées toutes les transactions qu'ils ont effectuées. C'est-à-dire qu'un objet qui passe de main en main doit pouvoir être identifiable partout sur le territoire français par les forces de l'ordre. L'objet se voit attribuer un numéro d'ordre qui permet aux militaires de la cellule OVNAAB de savoir exactement de quel objet il s'agit. Même si le brocanteur achète un lot, celui-ci ne peut pas contenir un objet d'une valeur supérieure à 61€ sinon il doit avoir un numéro d'ordre unique. Ne pas remplir correctement son registre est un délit - avec garde à vue envisageable - dont la procédure est transmise au procureur de la République, en préfecture, aux services fiscaux à l'URSSAF et l'amende peut aller jusqu'à 600€.

INAUGURATION

Henri Yéru expose au Village de la Gare



► Daphné Rougon a inauguré l'exposition en présence de l'artiste, des participants et organisateurs de la Foire. / PHOTO C.G.

L'artiste peintre **Henri Yéru** qui principalement expose au Musée Campredon, a choisi la thématique du "lieu" et des textes du psychanalyste Daniel Sibony pour accompagner ses toiles. Invité "Hors les Murs", chez Daphné Rougon, le temps d'une très exclusive et éphémère exposition, Henri Yéru y met également en exergue et en vitrine, des textes d'Aimé Césaire et

d'Octavio Blaz, des dossiers détournés, visuels et poèmes nomades. Cette exposition en parallèle de celle du Musée Campredon, une grande première au Village des Antiquaires de la Gare a été inaugurée officiellement ce samedi en présence d'élus locaux et d'Éric Bruxelles, Pdg de Mercantour, organisateur de la 86^e Foire Internationale. ■

C.G.

INÉDIT

Rouler carrosse avec les prestigieuses calandres



► Collectionneurs et passionnés, le centre ville devient l'étape indispensable des fous du volant. / PHOTO C.C.

Voitures de rêves, mythiques ou des souvenirs d'enfance, de la prestigieuse Jag à la populaire 4CV, les petits et surtout les grands ne gâcheront pas leur plaisir en allant admirer place Rose-Goudard ou alors près de l'église, les chromes rutilants et les élégantes calandres présentées par l'association des commerçants et des entrepreneurs L'Islois. Plus qu'une exposition "Hier, les transports", car le centre

ville a décidé de s'impliquer dans la Foire et offrir aux regards ces vieilles dames mises à disposition par des clubs de passionnés de la région, le club Subaru, le H.Davidson, les Vieilles Roues de Montoux, Velorgues Automobiles, des particuliers et même un certain Christophe Col-laro. Une étape à ne pas rater entre chine et culture, à voir jusqu'à ce soir. ■

C.C.